



Paris, le 9 avril 2025

courrier en recommandé avec accusé de réception

Objet : création d'une section départementale SUD SPP & PATS

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous informer que notre Union Syndicale SUD SDIS a décidé de la création d'une section SUD SPP & PATS au sein de votre Service d'Incendie et de Secours.

Elle porte le nom de « section SUD SDIS 73 » et est administrée par les membres du bureau de l'Union Syndicale dont les coordonnées sont indiquées en bas de page.

L'Union Syndicale est affiliée à Solidaires, membre du Conseil Commun de la Fonction Publique.

Nous disposons d'un poste à la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours et participons au dialogue social à la Direction Générale de la Sécurité Civile et des Gestion des Crises.

Nous sollicitons d'ores et déjà un rendez-vous de présentation lors duquel nous pourrions définir les modalités d'utilisation des panneaux d'affichages syndicaux et, le cas échéant, des réseaux de communications internes ouverts aux organisations syndicales.

Nous vous assurons de notre plein engagement auprès de vos services, dans un contexte de dialogue social ouvert et constructif.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Manuel Couillet
Secrétaire général

Monsieur André Pointet
Président du conseil d'administration du SDIS de la Savoie

copies (par voie électronique) :
Monsieur le colonel hors classe Fabrice Terrien
Directeur départemental

Monsieur Rémi Capart
Conseiller Social DGSCGC

Celui qui se bat peut perdre... celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu!

SUD SDIS National
31 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris
secretariat@sudsdis-national.fr